

# **Présentation de la Région Nouvelle- Aquitaine**

## **Présentation Investisseurs**

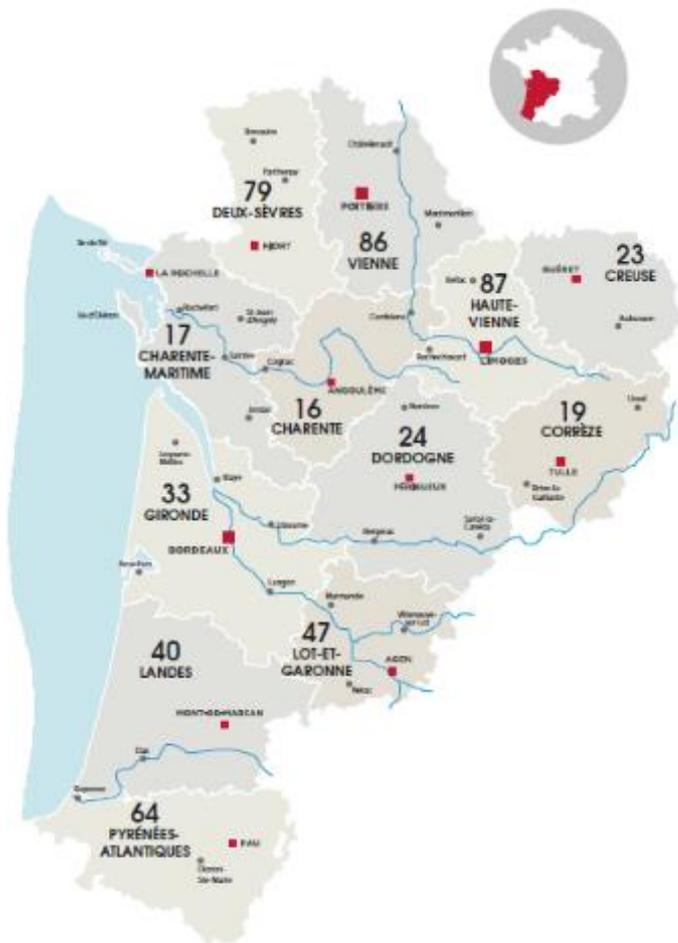
**9 juin 2022**

**STRICTEMENT  
CONFIDENTIEL**

# Sommaire

- 1. La Région Nouvelle-Aquitaine**
2. Le fonctionnement de la Région
3. Le profil de crédit de la Région
4. L'approche Néo Terra
5. Présentation du Framework

# La plus vaste Région de France



**Plus grande région de France avec 84 100 km<sup>2</sup>  
4<sup>ème</sup> région la plus peuplée (6 millions d'habitants)**



**3<sup>ème</sup> région économique de France avec 177 milliards  
d'€ de PIB (2018)  
1<sup>ère</sup> destination pour les touristes français**



**1<sup>ère</sup> Région boisée de France  
1<sup>er</sup> espace européen en valeur de production agricole  
973 km de littoral de La Rochelle à Hendaye**



**3300 M€ de budget régional global (2022)  
Plus de 8 000 agents répartis sur le territoire**



**4 ports de commerces (dont 2 dans le top 7) ,  
11 aéroports (10 millions de passagers en 2019)  
3410 km de voies ferrées dont la LGV SEA**

# Une économie régionale diversifiée



## Une attractivité démographique forte

- 3<sup>ème</sup> région la plus attractive de France métropolitaine entre 2018 et 2021 (+ 59 314 habitants)
- Des aires métropolitaines très attractives (Bordeaux, Poitiers, Bayonne, La Rochelle)



## La première région agricole française

- 1<sup>ère</sup> région française pour la valeur de sa production agricole (11 milliards € en 2019)
- 1<sup>ère</sup> région agricole de France et d'Europe en nombre total d'exploitations
- Très forte diversité des spécialisations agricoles (viticulture, céréales, 1<sup>ère</sup> région fruitière, élevages)



## Une forte attractivité touristique

- Attractivité du littoral atlantique (720 km de côtes) et sites naturels d'exception (Pyrénées, Dune du Pilat, PNR des Landes de Gascogne, des Millevaches)
- Un patrimoine historique et architectural important : 9 sites sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco
- 1<sup>ère</sup> destination touristique en France pour l'été 2021 (39 millions de nuitées)



## Une région au cœur de l'innovation

- Très forte attractivité universitaire au travers des 6 pôles universitaires (212 000 étudiants) avec un poids important des filières courtes et professionnalisantes
- Présence de 11 pôles de compétitivité et de filières d'excellence
- Grands projets d'équipement scientifique (laser, construction durable, matériaux composites)

# Sommaire

1. La Région Nouvelle-Aquitaine
- 2. Le fonctionnement de la Région**
3. Le profil de crédit de la Région
4. L'approche Néo Terra
5. Présentation du Framework

# Fonctionnement du Conseil régional



Le Conseil régional de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé de **cent quatre-vingt-trois (183) membres élus au suffrage universel direct** lors des dernières élections des 20 et 27 juin 2021 pour une durée de 7 ans.

- Le Président du Conseil régional est **Alain Rousset**. Il dirige l'administration régionale et :
  - Prépare et exécute les décisions prises par la Conseil régional
  - Est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes régionales;
  - Gère les actifs de la Région
  
- Il est assisté par **quinze (15) vice-présidents** qui ont reçu délégation de compétences, chacun dans un **domaine particulier de l'action régionale**

# Des compétences étendues

Depuis la création de l'Établissement public régional en 1972 devenu collectivité territoriale pleine et entière avec la loi de décentralisation du 2 mars 1982, **les régions ont vu le champ de leurs compétences s'étendre** et se diversifier au fil des années et du processus de décentralisation. Les principales compétences de la Région sont ainsi :



## Développement économique

- Compétence exclusive (hors immobilier)
- Animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, soutiens en fonds propres, ESS, TPE



## Aménagement du territoire

- Planification (SRADDET) Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de gestion économe de l'espace, ...
- Accompagnement financier des projets portés par les territoires (politique contractuelle)



## Transports régionaux

- Autorité organisatrice des Trains Express Régionaux
- Organisation et gestion des transports routiers interurbains et scolaires



## Education

- Construction, rénovation, entretien et fonctionnement des lycées publics (295 lycées en NA)
- Déploiement Espace numérique de travail
- Gestion en régie du service de restauration, nettoyage et entretien des établissements (5500 agents)



## Orientation et Formation professionnelle

- Service public régional de l'orientation
- Formation des demandeurs d'emplois et publics spécifiques
- Intervention résiduelle en matière de soutien aux CFA



## Environnement, Déchets, Energie

- Chef de file en matière de préservation de la biodiversité (Stratégie régionale de la biodiversité)
- Soutien aux développements ENR et transition énergétique
- Planification en matière de déchets



## Fonds Européens

- Autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE
- autorité de gestion des aides "non surfaciques" du fonds européen agricole pour le développement rural

# Sommaire

1. La Région Nouvelle-Aquitaine
2. Le fonctionnement de la Région
- 3. Le profil de crédit de la Région**
4. L'approche Néo Terra
5. Présentation du Framework

# Une notation financière en ligne avec les meilleurs standards

Le 25 mai 2022, **Fitch Ratings a attribué les notes** de défaut émetteur en devises et en monnaie locale de la région Nouvelle Aquitaine à '**AA**' avec une perspective négative.

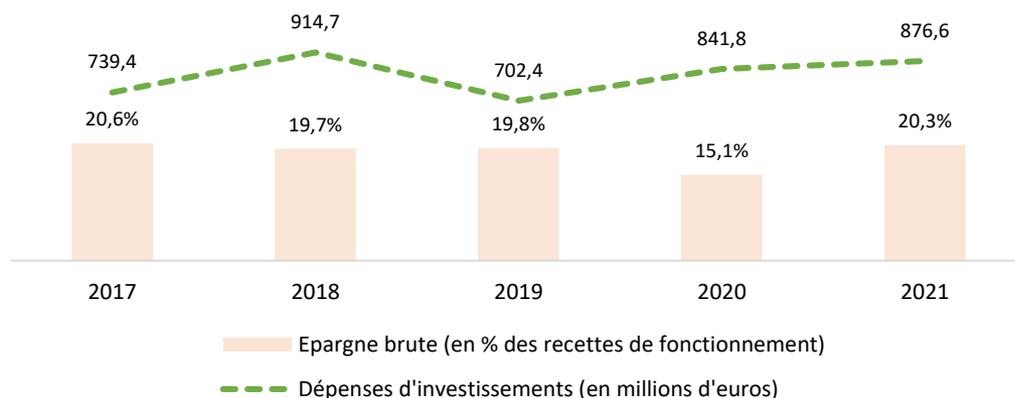
- Le profil de risque 'moyen-fort' est commun avec les autres régions de France métropolitaine notées par Fitch, tandis que **le score de soutenabilité de la dette de 'aa' reflète une capacité de désendettement qui ne dépasse pas les 7,5 ans de façon durable** à travers le scénario de notation de Fitch. Aucun autre facteur n'affecte les notes.
- La **perspective négative reflète celle de l'Etat français** (AA/Négative), aucune collectivité française ne pouvant être notée au-dessus de l'Etat.

La note de « AA » pour la région Nouvelle-Aquitaine permet de la placer au **niveau de l'Etat français** et des régions les mieux notées comme la Région Auvergne Rhône-Alpes ou la Région Ile-de-France

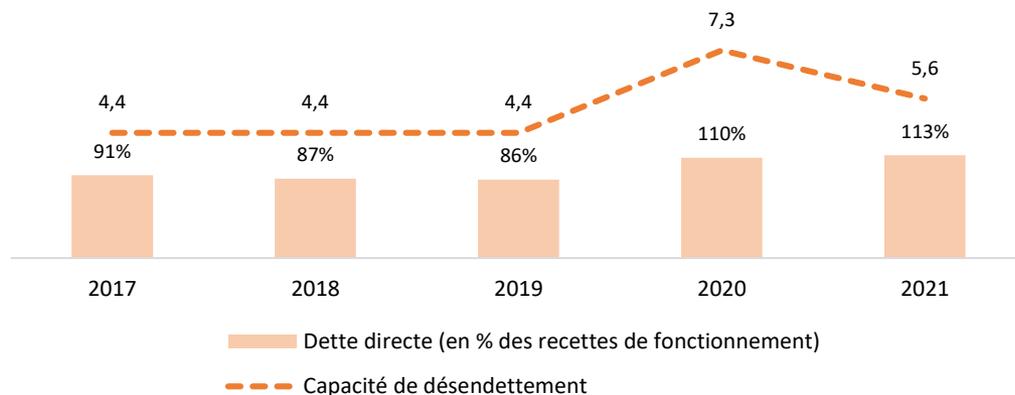
Notation	Régions
AA/Aa2	
AA-/Aa3	

# Une trajectoire budgétaire solide malgré la crise COVID

**Graphique 1: Evolution de la trajectoire budgétaire de la Région**



**Graphique 2: Evolution de l'endettement régional**



La structure du budget des Régions a connu de **profondes modifications au cours des dernières années**, tant en dépenses qu'en recettes. Parmi ces évolutions, on peut noter :

- Le transfert, dans le cadre de la loi NOTRE, **des compétences départementales en matière de transport scolaires et interurbains**, avec le transfert d'une partie de la CVAE départementale pour en assurer le financement ;
- La **substitution de la TVA à la DGF en 2018**, puis à la CVAE en 2021
- La **réforme des compétences en matière d'apprentissage** qui se sont traduites par une réduction des dépenses mais également des recettes Régionales d'environ 185M€ en 2020 en section de fonctionnement
- La montée en puissance de la contractualisation avec l'État qui s'est engagé, **via le PACTE**, à financer 564 M€ d'interventions en faveur de la formation des jeunes et des demandeurs d'emplois.

La trajectoire budgétaire de la Région a également été **fortement impactée par la crise de la COVID-19** :

- La Région a connu une chute de son épargne brute et une hausse de son endettement en 2020 liés à **l'impact de la crise et un niveau d'investissement élevé**

**Le rebond des recettes** observé en 2021, conjugué à la **stabilité des dépenses** de fonctionnement, a permis de **rétablir la dégradation constatée en 2020**.

# Des recettes de fonctionnement dynamiques

Graphique 3 : Evolution des recettes de fonctionnement de la Région



Les principales recettes fiscales de la Région devraient connaître une évolution hétérogène au cours des prochaines années :

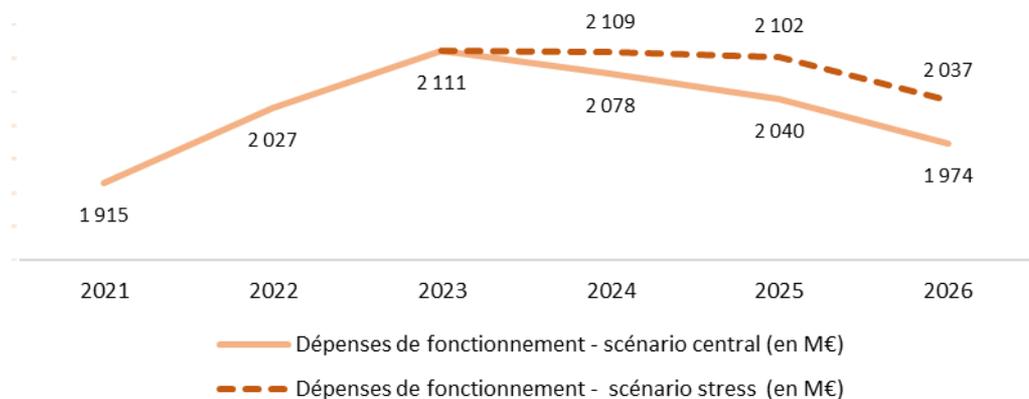
- Pour la **TVA**, nous projetons un dynamisme un peu plus fort que l'évolution du PIB nominal en tenant compte de l'élasticité observée au cours des dernières années (1,1x) ;
- Pour la fiscalité liée au transport, **nous projetons une érosion de la consommation de carburants** (-1,7% par an) qui vient impacter les recettes de **TICPE** sur la période ;
- Au niveau des **cartes grises**, nous **projetons une baisse des ventes des véhicules neufs** qui ne devrait être que partiellement compensée par le dynamisme des immatriculations sur le marché de l'occasion.
- Il est important de noter que la Région dispose de deux leviers de flexibilité sur cette taxe :
  - **Une augmentation du tarif**: le tarif régional est de 41€ soit un niveau en deçà de la moyenne nationale (43,5€). Une hausse du tarif de 1€ permettrait de lever un produit de 4,9 M€ en valeur 2021
  - **Une modification de la politique d'exonération**: les véhicules « dits propres » relèvent d'une exonération facultative que la Région applique à 100% et dont le coût est estimé à 20 M€ en 2021.

# Des dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré la crise

**Tableau 1 : Scénarii d'impact de la hausse des prix énergétiques**

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Surcoût énergie Enseignement	4,0	6,5	3,3	0,0	0,0	0,0
Surcoût Convention TER Energie	6,5	43,5	21,8	0,0	0,0	0,0
Surcoût Carburant transports routiers	5,0	15,0	7,5	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL scénario central</b>	<b>15,5</b>	<b>65,0</b>	<b>32,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Surcoût énergie Enseignement	4,0	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5
Surcoût Convention TER Energie	6,5	43,5	43,5	43,5	43,5	43,5
Surcoût Carburant transports routiers	5,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
<b>TOTAL scénario stress</b>	<b>15,5</b>	<b>65,0</b>	<b>65,0</b>	<b>65,0</b>	<b>65,0</b>	<b>65,0</b>

**Graphique 4 : Evolution des dépenses de fonctionnement**



En prospective, les dépenses de fonctionnement sont divisées en deux catégories :

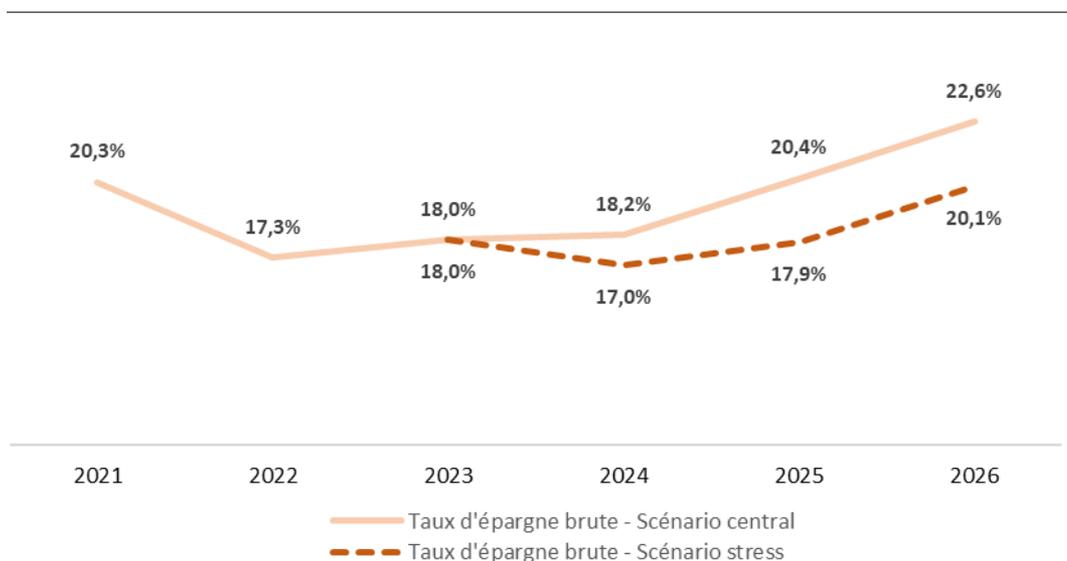
- Celles pour lesquelles une évolution spécifique est déterminée (fonds européens, PACTE de formation professionnelle...)
- Les autres dépenses : **dans le scénario central leur taux d'évolution est fixé à 1% en 2022, puis 0,5% à compter de 2023.** Nous intégrons dans les dépenses de Ressources Humaines l'impact des différentes mesures gouvernementales (revalorisation Catégorie C, revalorisation SMIC, augmentation du point d'indice)

Par ailleurs, nous intégrons l'impact de la hausse des prix énergétiques dans notre prospective :

- Dans le scénario central, nous inscrivons **15,5 M€ de crédits supplémentaires pour des surcoûts énergétiques en 2022. Cela représente 50% du surcoût réel, considérant que 50% sera financé par redéploiement.** Nous prévoyons une hypothèse de montée en charge complémentaire de 49,5 M€ en 2023 **et une réduction sur les deux années suivantes** conformément aux prévisions de normalisation des prix de l'énergie posée par la Banque de France.
- Dans le scénario stress, nous maintenons les crédits supplémentaires sur l'ensemble de la période ce qui amène un niveau de dépenses de fonctionnement socle plus élevé

# Une épargne brute en progression

Graphique 5 : Evolution de l'épargne brute

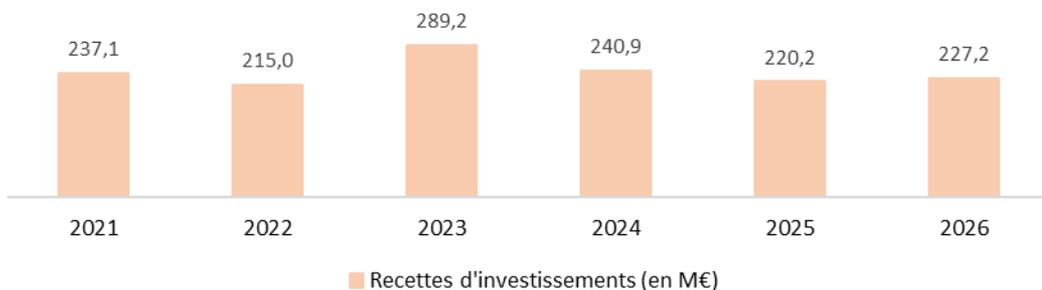


L'évolution de l'épargne brute au cours des prochaines années est impacté par la **hausse des prix énergétiques** mais également par le décalage de phase au **niveau des fonds européens, du PACTE et du Ségur**:

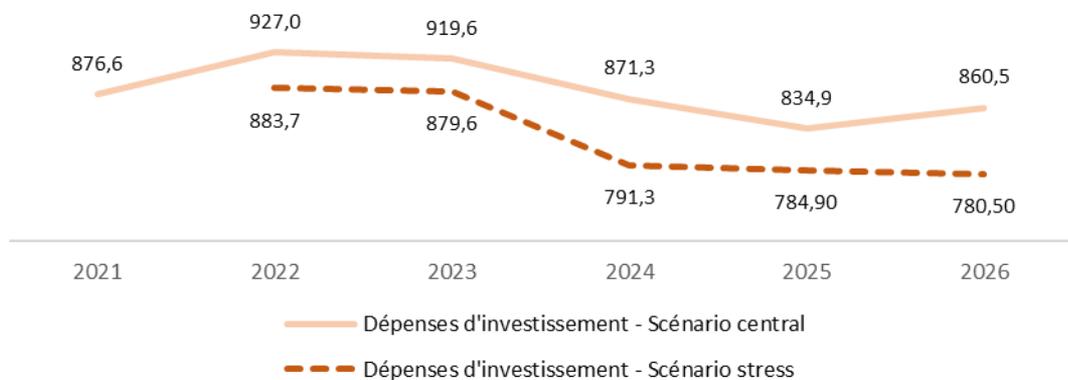
- Dans le scénario central, nous prévoyons **une baisse du taux d'épargne brute en 2022 à 17,3%** avant une remontée progressive à 22,6% en 2026 grâce à un **pilotage serré des dépenses de fonctionnement** et ce malgré le moindre dynamisme de certaines dépenses (TICPE, cartes grises);
- Dans le scénario stress, le **maintien des crédits supplémentaires liés aux prix énergétiques** entraîne une baisse du taux d'épargne brute en **2024 à 17%** avant une remontée progressive à 20,1% en 2026

# Un programme d'investissement ambitieux

**Graphique 6 : Evolution des recettes d'investissement**



**Graphique 7 : Evolution des dépenses d'investissement**

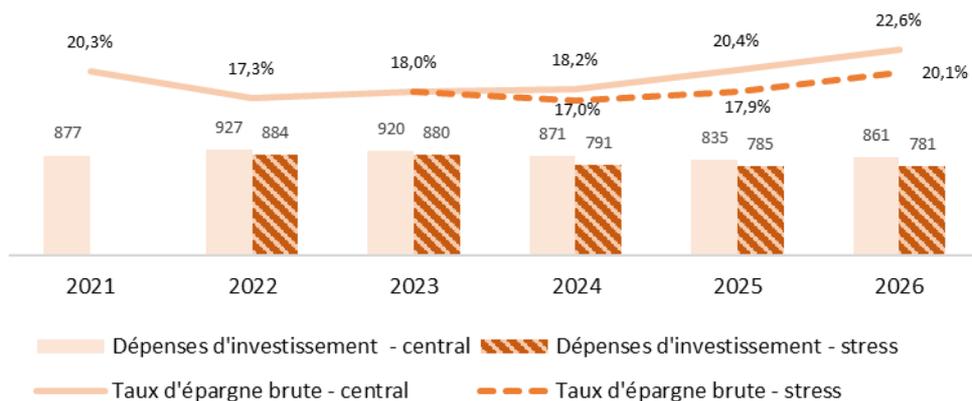


Nous retenons les hypothèses suivantes pour l'évolution de la section d'investissement :

- Au niveau des **recettes d'investissement**, le pic observé en 2023 est essentiellement **lié au prévisionnel d'encaissements des fonds européens** ;
- Au niveau des dépenses d'investissement, **le scénario central prévoit un taux de réalisation de 90% en 2022** et à partir de 2023 un **niveau d'investissement permettant de respecter un objectif stratégique de respect d'une capacité de désendettement maximale de l'ordre de 6 ans**;
- Dans le cadre de notre scénario stress, **nous ajustons le niveau des dépenses d'investissement** afin de compenser l'impact de la hausse des prix énergétiques sur la période et de maintenir une capacité de désendettement autour de 6,5 ans en 2026

# Un endettement maîtrisé

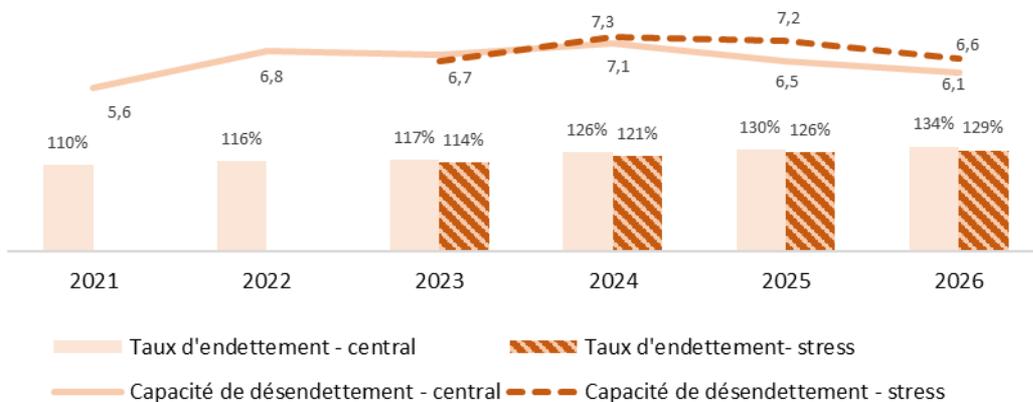
**Graphique 8 : Synthèse de la trajectoire budgétaire**



Malgré un contexte économique et financier complexe, la Région Nouvelle-Aquitaine sera en mesure de maintenir une position financière solide :

- Dans le scénario central, **l'augmentation progressive du taux d'épargne brute de 17,3% en 2022 à 22,6% en 2026** va permettre de réduire le recours à l'emprunt pour financer les dépenses d'investissement 2025 et 2026;
- Dans un scénario stress au niveau de la section de fonctionnement lié au maintien à un niveau élevé des prix énergétiques, la Région pourrait **utiliser la flexibilité au niveau de ses dépenses d'investissement** pour atteindre sa cible de capacité de désendettement

**Graphique 9 : Evolution de l'endettement régional**



# Une stratégie de financement diversifiée

Graphique 10 : Stratégie de financement de la Région (en millions d'euros)

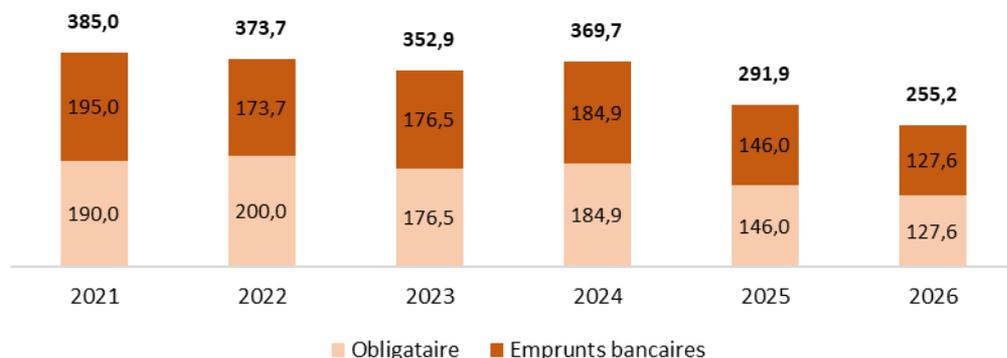
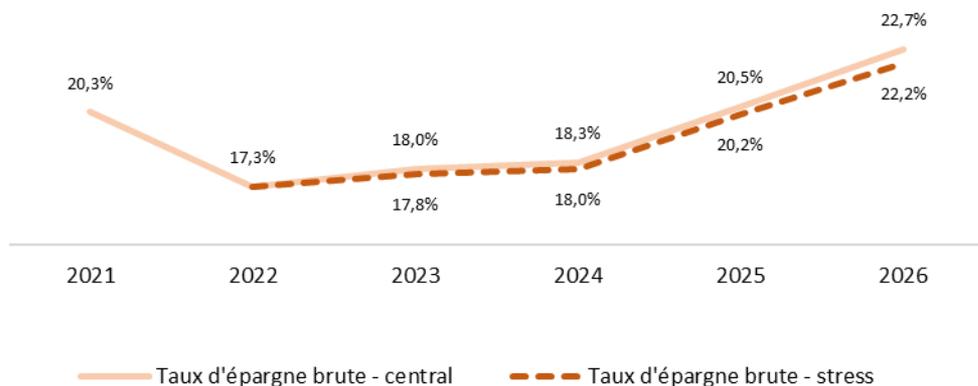


Tableau 11 : Impact d'une hausse importante des taux d'intérêts



La stratégie de financement de la Région prévoit une répartition entre les financements bancaires et obligataires

- La mise en place du programme EMTN en 2021 permet à la Région Nouvelle-Aquitaine de **diversifier ses sources de financement**
- L'objectif est de **financer environ la moitié des nouveaux emprunts par l'obligataire** au cours des prochaines années. Cette proportion est amenée à évoluer en fonction des opportunités de marché et de l'appétence des investisseurs

Nous avons par ailleurs analysé **l'impact d'une hausse plus importante que prévue** (+50 bps par rapport aux forwards actuels) des taux d'intérêts sur notre trajectoire budgétaire :

- Dans ce scénario, **le taux d'épargne brute perdrait entre 0,2% et 0,5%** sur la période 2023 et 2026
- Ce surcoût pourrait être **compensé par une baisse des dépenses d'investissement** compte tenu de leur niveau élevé dans le scénario central

# Un encours de dette diversifié et peu risqué

Graphique 12 : Structure de la dette régionale

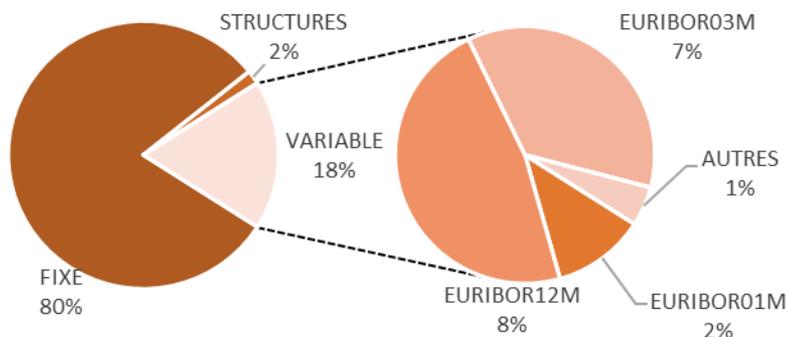


Tableau 2 : Point sur l'encours structuré de la Région

Prêteur	Encours au 31/12/2021	Date de début	Maturité	Type de taux	Charte Gissler
CDC	10 676 282	22/12/2014	01/12/2054	Index Inflation	2A
Société Générale	4 666 667	15/01/2013	15/01/2028	Taux Fixe Bonifié	1B
Société Générale	3 333 333	29/12/2010	05/01/2026	Taux Fixe Bonifié	1B
RBS	5 250 000	15/12/2007	15/02/2028	Option d'échange	1C
Caisse d'Epargne	20 000 000	03/08/2007	25/12/2032	Index Inflation	2A
<b>Total</b>	<b>43 926 282</b>				
Société Générale	14 500 000	27/01/2009	27/12/2036	Multi Indice	4E
Société Générale	8 000 000	31/03/2008	15/12/2037	Multi Indice	1D
<b>Total</b>	<b>66 426 282</b>				

L'encours de la dette de la région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 2 659,5 M€ au 31 décembre 2021 dont 32,675 M€ au titre des préfinancements initiaux des Fonds Européens

- Dans le contexte de taux d'intérêts bas, la Région a pu **sécuriser le coût de la dette sur un niveau bas à long terme** en privilégiant le recours aux taux fixes dans ses consultations. C'est ainsi que la part des **financements à taux fixes atteint 80% de l'encours fin 2021** contre 79% au 1er janvier 2021. Cette stratégie a permis de poursuivre la baisse du taux moyen qui atteint **1,51% au 31/12/2021** contre 1,68% au 31/12/2020;
- La part des emprunts structurés ne représente que 2% de l'encours de dette de la Région. La Région a par ailleurs **sécurisé en taux fixe les deux emprunts les plus risqués de son encours** en décembre 2020 et janvier 2022);
- Enfin, la Région travaille sur la potentielle fixation d'une partie de son encours à taux variable afin de se prémunir d'une hausse de taux plus forte et plus durable.

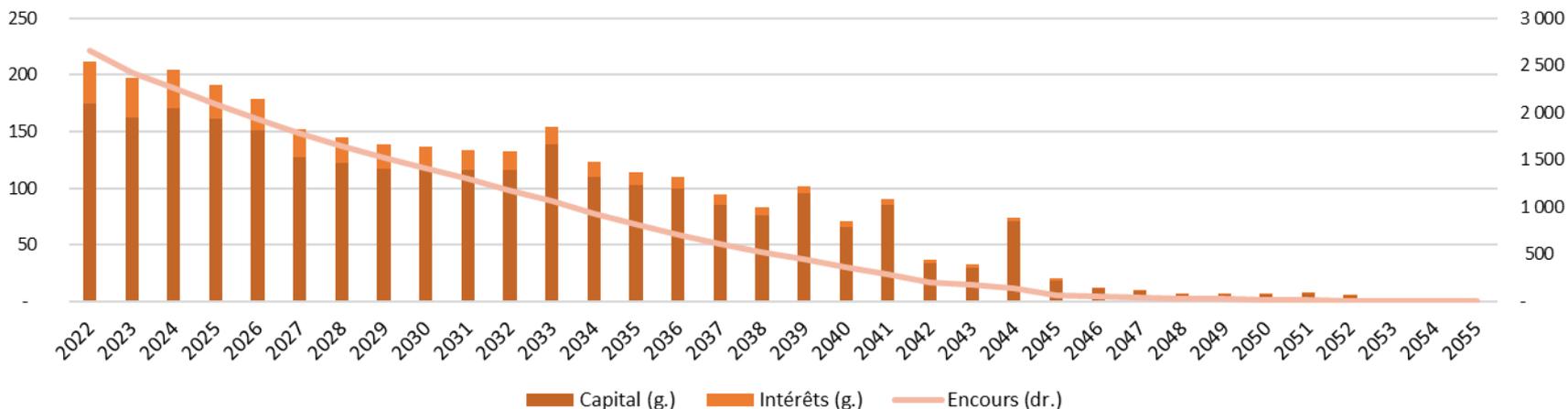
# Un profil d'amortissement maîtrisé

Le profil d'extinction de la dette de la Nouvelle-Aquitaine est marqué par :

- Des pics en 2022, 2033, 2039, 2041 et 2044 d'une part, liés au **remboursement in fine des emprunts obligataires de la Région** ;
- un pic en 2025 d'autre part, qui correspond au **remboursement in fine des préfinancements européens des programmes opérationnels** des Fonds Européens.

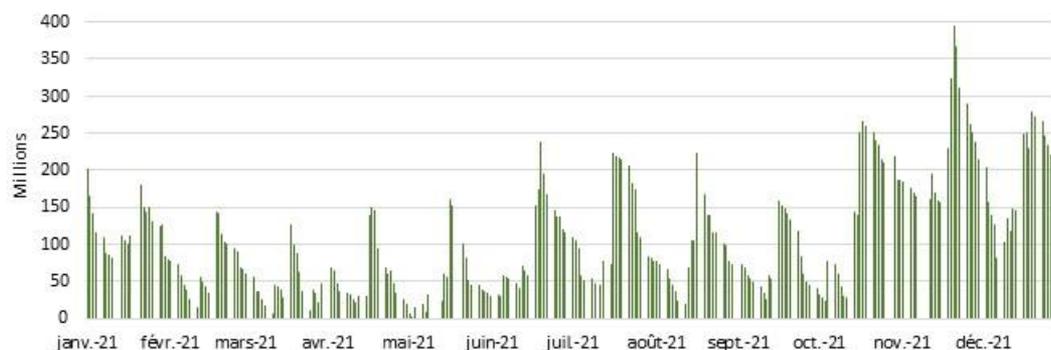
La Région **tient compte de son profil d'amortissement** lors des consultations bancaires et obligataires avec pour objectif **de lisser au maximum les échéances**. Suite à l'évolution positive des dépenses d'investissement depuis 2019 et l'impact de la crise de la COVID-19, l'encours de la Région a fortement augmenté sur les derniers exercices. Néanmoins, la Région a pu bénéficier de conditions très attractives offertes sur les marchés.

**Graphique 13 : Profil d'amortissement de la dette régionale (en millions d'euros)**

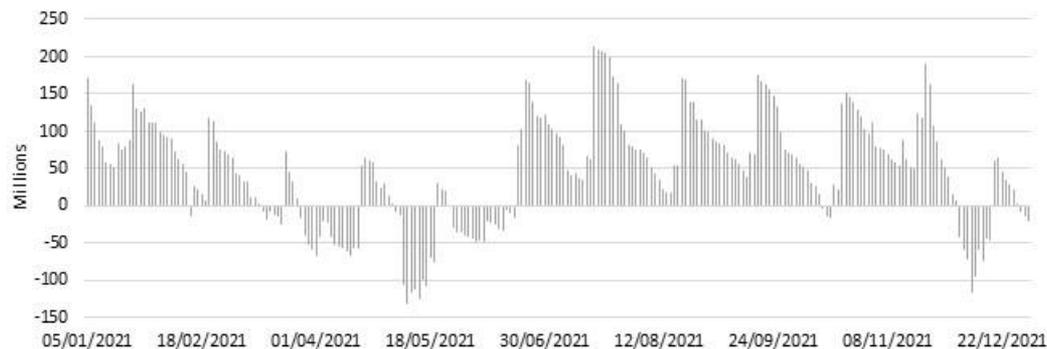


# Une gestion de la trésorerie prudente

Graphique 14 : Evolution solde 515 (en millions d'euros) en 2021



Graphique 15 : Evolution du solde 515 hors mouvements dette/lignes de trésorerie en 2021



Le profil de trésorerie irrégulier de la Région Nouvelle-Aquitaine est influencé par plusieurs facteurs :

- Au niveau des encaissements, **les principaux flux (fiscalité) sont prévisibles et réguliers** tout au long de l'année par mensualités ;
- Au niveau des décaissements, **les flux sont plus irréguliers** notamment au niveau des **dépenses d'investissements** ou de certaines dépenses de fonctionnement. Les décaissements peuvent également être irréguliers au niveau des remboursements de dette en fonction des tombées obligataires.

Le solde moyen de trésorerie en 2021 était de **109,4 millions**, avec un maximum de 394,5 millions d'euros et un minimum de 0,5 million d'euros.

- En revanche, **le solde moyen de trésorerie hors lignes de trésorerie et mouvement de dette (emprunts/remboursements) était de 47,4 millions**, avec une différence importante entre le premier semestre (23,2 millions) et le second semestre (70,6 millions).
- En particulier, **la période de mars à juin (-5,6 millions)** et le **mois de décembre (-12,2 millions)** sont les périodes les plus tendues pour la trésorerie de la Région

# Une gestion de la trésorerie prudente

## La Région entend utiliser son programme de NEU CP de 500 millions d'euros comme un pur instrument de trésorerie :

- Le premier objectif est donc de **se substituer aux lignes de trésorerie** dans les périodes de l'année les plus tendues (principalement au cours du premier semestre). La stratégie n'est donc **pas pour le moment de maintenir un encours au niveau du plafond** tout au long de l'année ;
- Au niveau de l'utilisation pour l'année 2022, le plan de trésorerie estimatif nous amène à **une utilisation faible du programme**, avec un **encours maximum de 100 millions d'euros sur les mois de mai et juin**. Ces montants pourront évoluer en fonction de l'exécution de notre budget et du rythme des encaissements et décaissements.

Par ailleurs, la Région **entend limiter les risques de liquidité et de refinancement** grâce à une **gestion rigoureuse de ses instruments financiers** :

- L'objectif est de limiter **le montant maximum pour une émission de NEU CP à 250 millions d'euros**, soit le niveau de nos lignes de trésorerie, et **d'espacer au maximum les jours de tombées des NEU CP**.

**Tableau 3 : Plan de trésorerie de la Région pour 2022**

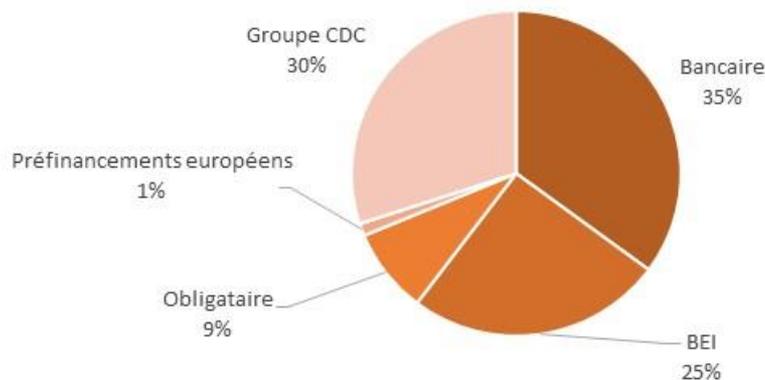
	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
<b>Type de recette détaillé</b>												
Emprunts	-	41,50	35,00	23,50	-	100,00	-	-	50,00	50,00	-	73,70
Emission NEU CP	-	-	-	-	<b>100,00</b>	-	-	-	-	-	-	-
Encaissements classiques	205,55	193,09	183,98	248,16	188,51	357,52	243,66	192,78	174,44	214,88	249,51	202,84
<b>Total recettes encaissées</b>	<b>205,55</b>	<b>234,59</b>	<b>218,98</b>	<b>271,66</b>	<b>288,51</b>	<b>457,52</b>	<b>243,66</b>	<b>192,78</b>	<b>224,44</b>	<b>264,88</b>	<b>249,51</b>	<b>276,54</b>
<b>Type de dépense détaillé</b>												
Annuité de la dette	14,50	7,54	16,67	9,95	9,89	20,46	33,65	9,49	10,63	7,78	16,92	19,63
Remboursement NEU CP	-	-	-	-	-	<b>100,00</b>	-	-	-	-	-	-
Décaissements classiques	197,22	244,19	316,41	206,78	224,19	214,54	266,95	198,14	206,79	192,73	289,58	396,54
<b>Total dépenses décaissées</b>	<b>211,72</b>	<b>251,73</b>	<b>333,08</b>	<b>216,73</b>	<b>234,09</b>	<b>335,00</b>	<b>300,60</b>	<b>207,63</b>	<b>217,42</b>	<b>200,51</b>	<b>306,50</b>	<b>416,17</b>
<b>Solde 515</b>	<b>210,98</b>	<b>193,84</b>	<b>79,74</b>	<b>134,67</b>	<b>189,09</b>	<b>311,61</b>	<b>254,68</b>	<b>239,83</b>	<b>246,84</b>	<b>311,21</b>	<b>254,22</b>	<b>114,59</b>

# La Région dispose de nombreux instruments de financement

## Les lignes de trésorerie de la Région

	Montant	Utilisation 2021	Conditions financières
	150 M€	26,9 M€	Fixe 0,29%
	50 M€		Fixe 0,20%
	50 M€		Euribor 3M + 0,14%

Graphique 16 : Les principaux prêteurs de la Région

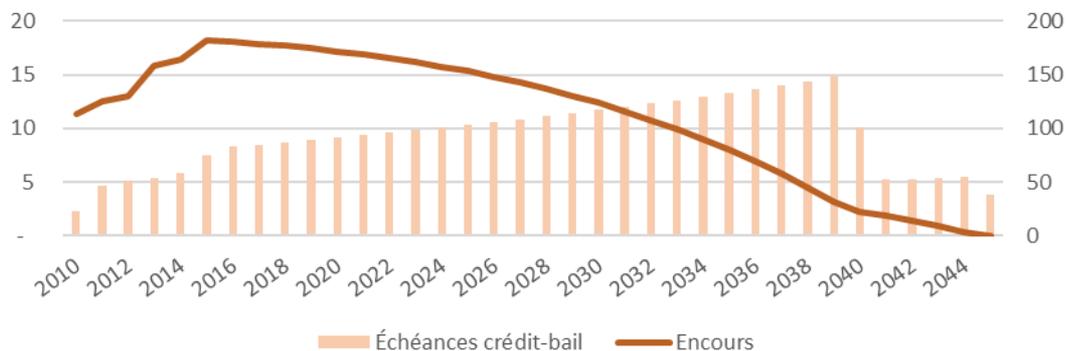


La Région s'appuie sur des instruments à court et à long-termes en complément du programme de NEU CP :

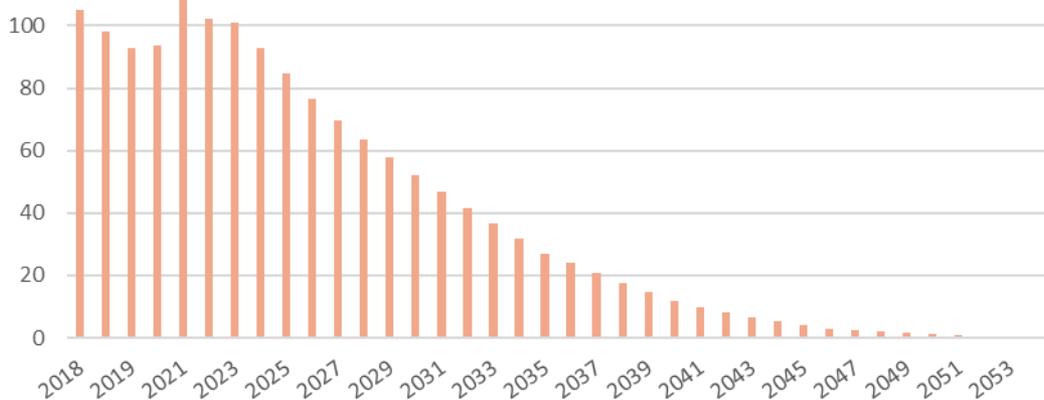
- La Nouvelle-Aquitaine dispose de **trois lignes de trésorerie** pour un montant total de **250 millions d'euros**.
  - Les lignes ont été **utilisées en moyenne à hauteur de 26,9 millions d'euros en 2021** et 55,2 millions d'euros en 2020
  - Ces lignes seront **désormais quasi exclusivement utilisées en back-up** du programme de NEU CP
- La Région dispose par ailleurs de nombreuses sources de financement à long-terme
  - Des financements bancaires : la Région **peut s'appuyer sur un nombre important de banques** (autour de 10 et principalement françaises) participant aux différentes consultations bancaires. La Région est également **membre de l'Agence France Locale depuis le mois décembre 2021** ce qui vient renforcer l'offre de financement
  - Le financement obligataire : **la Région dispose depuis le mois d'octobre 2021 d'un programme obligataire** qui lui a permis d'émettre 4 obligations en 2021 pour un montant total de 140 M€.
  - Enfin, la Région va engager à partir de la fin d'année **un travail avec la BEI** afin de sécuriser de nouveaux financements.

# Des engagements hors-bilan limités

Graphique 17 : Evolution de l'amortissement des crédits baux (en M€)



Graphique 18 : Encours de la dette garantie (en M€)



La Région dispose de 2 crédits-baux fiscaux qui ont servi à l'acquisition de rames TER par l'ancienne Région Poitou-Charentes en 2007 et 2011. Leur encours est de 168,8M€ au 31/12/2021 :

- Ces deux crédits-baux sont **sécurisés à taux fixe jusqu'à maturité** ;
- La Région va payer des loyers **compris entre 10 et 15 millions** au cours des prochaines années ;
- La Région travaille actuellement à une **simplification des deux crédits-baux fiscaux** qui devraient aboutir à une économie de 2 M€ sur la totalité des loyers

La Région **octroie peu de garantie d'emprunt**, en moyenne deux par an depuis 2019, et dans l'ensemble pour des montants relativement faibles. L'encours de dette garantie s'élève à 108,17M€ au 31/12/2021 :

- Le pic constaté en 2021 correspond à des **garanties octroyées entre 2018 et 2019** et dont les fonds ont été mobilisés en totalité au cours de l'exercice.
- En amont de l'octroi de la garantie, la Région a mis en œuvre un **processus d'analyse de la situation financière** de la structure qui sollicite la caution.
- Sur les trois dernières années, la **garantie de la Région n'a été appelée qu'une seule fois pour 200 000 euros**.
- La taille de **l'exposition de la Région est très limitée** comparativement à sa surface financière et sa capacité à garantir issue des ratios Galland.

# Sommaire

1. La Région Nouvelle-Aquitaine
2. Le fonctionnement de la Région
3. Le profil de crédit de la Région
- 4. L'approche Néo Terra**
5. Présentation du Framework

# La feuille de route Néo Terra

**Feuille de route régionale** votée en juillet 2019 dédiée aux **transitions en Nouvelle Aquitaine** à horizon **2030**

- Basée sur les travaux scientifiques d'**Acclimaterra** et d'**Ecobiose**
- Démarche **transversale** et **partenariale** pour réussir collectivement la transition de notre territoire



L'engagement citoyen



La transition  
agroécologique



La transition des  
entreprises



Les mobilités propres



Un urbanisme durable



Un nouveau mix  
énergétique



Objectif « zéro déchet »



La préservation de la  
biodiversité



La préservation de la  
ressource en eau



La préservation des  
terres agricoles et  
forestières



La Région, une  
administration  
exemplaire

Les **11 ambitions** de la  
feuille de route Néo Terra

# Des engagements forts à horizon 2030



**Sortir des pesticides** de synthèse d'ici 2030



**80% des exploitations bio, HVE ou équivalent d'ici 2030**



**Réduire de 50% la consommation d'eau dans l'industrie**



**Verdissement de 100% des cars régionaux d'ici 2030**



**45% d'EnR dans le mix énergétique en 2030, 100% en 2050**



**Diminution des déchets ménagers de 14% d'ici 2030**



**25 nouvelles réserves naturelles régionales en 2030**



**Réduire l'empreinte écologique de la collectivité**

# Néo Terra, un déploiement en 5 points clés

- **Un portage politique confirmé et une gouvernance en mode projet**
- **Un outil de sensibilisation** qui permet d'aborder la question des transitions de manière globale sur la base d'un diagnostic scientifique partagé
- **Un guide pour l'action régionale:**
  - ***Pour situer l'action publique...***: 32% des dossiers de subventions votés, équivalent à 46% du budget (2021)
  - ***...et la faire évoluer en faveur des transitions:*** indicateurs de suivi, évolution des dispositifs via un travail en transversalité
- **Un support pour la coopération** de tous les acteurs du territoire, publics et privés via les **conventions** Néo Terra
- **Une marque déposée** pour distinguer les projets



# Néo Terra : En résumé

## 11 AMBITIONS

**59 engagements ventilés par ambition**

Des actions qui s'inscrivent dans les ambitions et les engagements pris

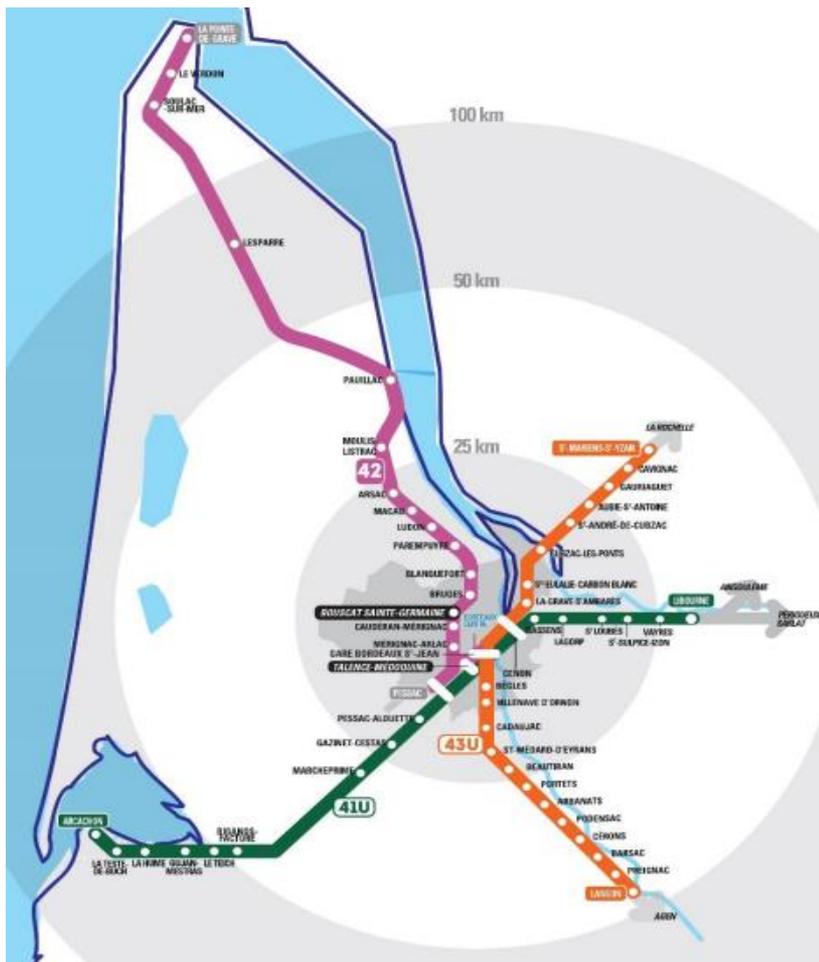
110 INDICATEURS

Dispositif de pilotage et d'évaluation pour mesurer l'atteinte des engagements Néo Terra pour chacune des ambitions

- **Guide d'appui au fléchage** des dossiers de subventions
- **Indicateurs annuels de suivi** des engagements
- Priorisation d'actions par ambition



# Focus sur un projet : le RER métropolitain



Volet ferroviaire du RER Métropolitain

## Un ambitieux programme de développement des transports en commun autour de la métropole de Bordeaux

- Pour entraîner un **report modal massif** pour réduire les émissions de GES ;
- **Articulant** trains, autocars périurbains, tramways et bus à haut niveau de service ;
- **Dépassant les limites institutionnelles** de la Métropole pour couvrir l'ensemble de l'aire urbaine.

## Des investissements majeurs à réaliser

- **L'infrastructure** ferroviaire pour augmenter la capacité et sécuriser les temps de parcours ;
- Les **pôles d'échanges multimodaux** pour améliorer l'expérience usager de l'intermodalité
- **Le matériel roulant** : trains et autocars pour répondre à l'augmentation de la demande en toute sécurité et confort.

# Bilan au 31 décembre 2020

**Plus d'un quart des dossiers votés** en séance entre octobre 2019 et décembre 2020 sont fléchés Néo Terra, soit 976 M€



43 %

Des aides régionales

976M €

Montant total



28 %

Des dossiers votés

NEO  
TERRA



7153

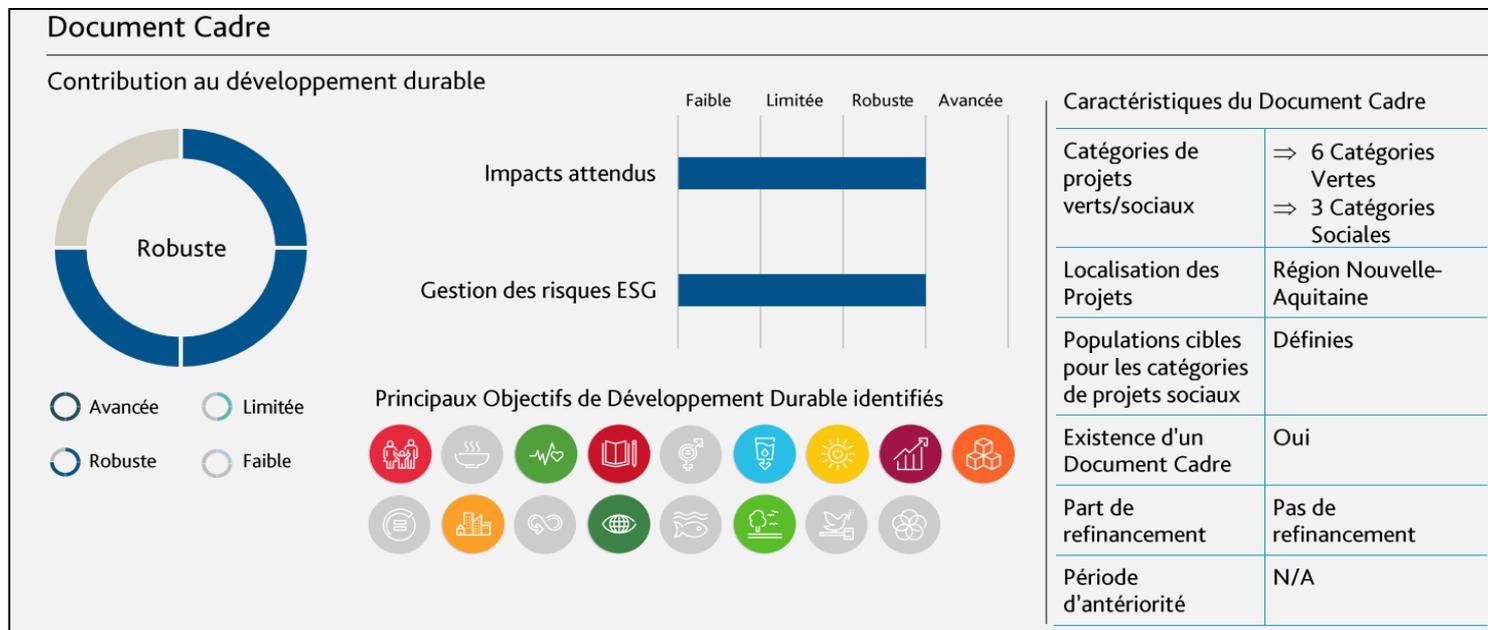
Dossiers Néo Terra

# Sommaire

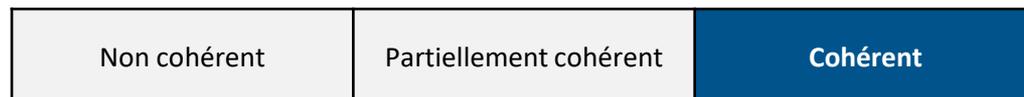
1. La Région Nouvelle-Aquitaine
2. Le fonctionnement de la Région
3. Le profil de crédit de la Région
4. L'approche Néo Terra
- 5. Présentation du Framework**

# Conclusions du SPO MOODY'S ESG Solutions

- Moody's ESG Solutions considère que le **Document Cadre** d'émissions vertes, sociales et durables de la Région Nouvelle-Aquitaine est **aligné** avec les quatre grands principes des ICMA Green Bond Principles 2021 (« GBP ») et Social Bond Principles 2021 (« SBP »).



- Moody's ESG Solutions considère que le **Document Cadre** envisagé est **cohérent** avec les priorités stratégiques de développement durable et les principaux enjeux sectoriels de la Région Nouvelle-Aquitaine, et qu'il contribue à la réalisation des engagements de développement durable de l'Émetteur.



# Cadres des émissions vertes, sociales et durables



La Région Nouvelle-Aquitaine a la volonté de s'inscrire dans le cadre des meilleures pratiques de marché, conformément aux recommandations de l'International Capital Market Association (ICMA) :



## 4 GRANDS PILIERS

**#1**

Utilisation des  
fonds

**#2**

Sélection et  
évaluation des  
projets

**#3**

Gestion des  
fonds

**#4**

Reporting

En conformité avec ce cadre d'émission, la Région Nouvelle-Aquitaine peut émettre trois types d'obligations

Obligations  
Vertes

Obligations  
Sociales

Obligations  
Durables

# Les catégories de projets verts éligibles

CATEGORIES DE PROJETS VERTS	SOUS-CATEGORIES	CRITERES D'ELIGIBILITE	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX AMBITIONS Néo Terra	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX ODD des Nations-Unies
<b>BATIMENTS DURABLES</b>	Construction de bâtiments durables	Bâtiments non résidentiels à basse ou très basse consommation d'énergie : BEPOS avec atteinte du niveau E2C2	Ambition 3 Transition des entreprises  Ambition 5 Urbanisme durable	 
	Rénovation de bâtiments existants	Gain minimum de 30% en consommation d'énergie primaire, ou label BBC Effinergie Rénovation	Ambition 11 La Région, une administration exemplaire	
<b>TRANSPORTS SOBRES EN CARBONE</b>	Construction d'infrastructures de transport en commun ferroviaire	Infrastructures, matériel roulant (électrique et bioGNV), batteries rechargeables, et études de faisabilité	Ambition 4 Mobilités propres	 
	Soutien à une flotte régionale bas-carbone	Bornes de recharge, voitures et autocars électriques, hybrides ou roulant au BioGNV		
	Construction d'infrastructures pour les mobilités douces	Infrastructures pour les vélos		
<b>ENERGIES RENOUVELABLES</b>	Développement d'énergies locales renouvelables	L'énergie solaire, biomasse, Green Corporate PPA ainsi que la R&D et la construction d'infrastructures permettant de développer le di-hydrogène	Ambition 6 Nouveau mix énergétique  Ambition 2 Transition agroécologique  Ambition 3 Transition des entreprises	

# Les catégories de projets verts éligibles

CATEGORIES DE PROJETS VERTS	SOUS-CATEGORIES	CRITERES D'ELIGIBILITE	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX AMBITIONS Néo Terra	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX ODD des Nations-Unies
<b>EFFICACITE ENERGETIQUE</b>	Développement d'une stratégie de sobriété énergétique	Aides aux entreprises pour l'optimisation des procédés énergétiques ou thermiques et des productions d'utilités	<u>Ambition 3</u> Transition des entreprises	
<b>BIODIVERSITE</b>	Gestion durable des ressources naturelles	Investissements dans les projets de gestion des ressources marines et terrestres : gestion durable des forêts, préservation et développement des aires protégées, restauration d'écosystèmes dégradés, etc.	<u>Ambition 8</u> Préservation de la biodiversité  <u>Ambition 9</u> Préservation de la ressource en eau  <u>Ambition 10</u> Préservation des terres agricoles et forestières  <u>Ambition 2</u> Transition agroécologique	 
<b>ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	Adaptations aux changements climatiques	Adaptation au changement climatique dans les espaces montagnards et lutte contre le recul des traits de côte	<u>Ambition 8</u> Préservation de la biodiversité  <u>Ambition 9</u> Préservation de la ressource en eau  <u>Ambition 10</u> Préservation des terres agricoles et forestières	 

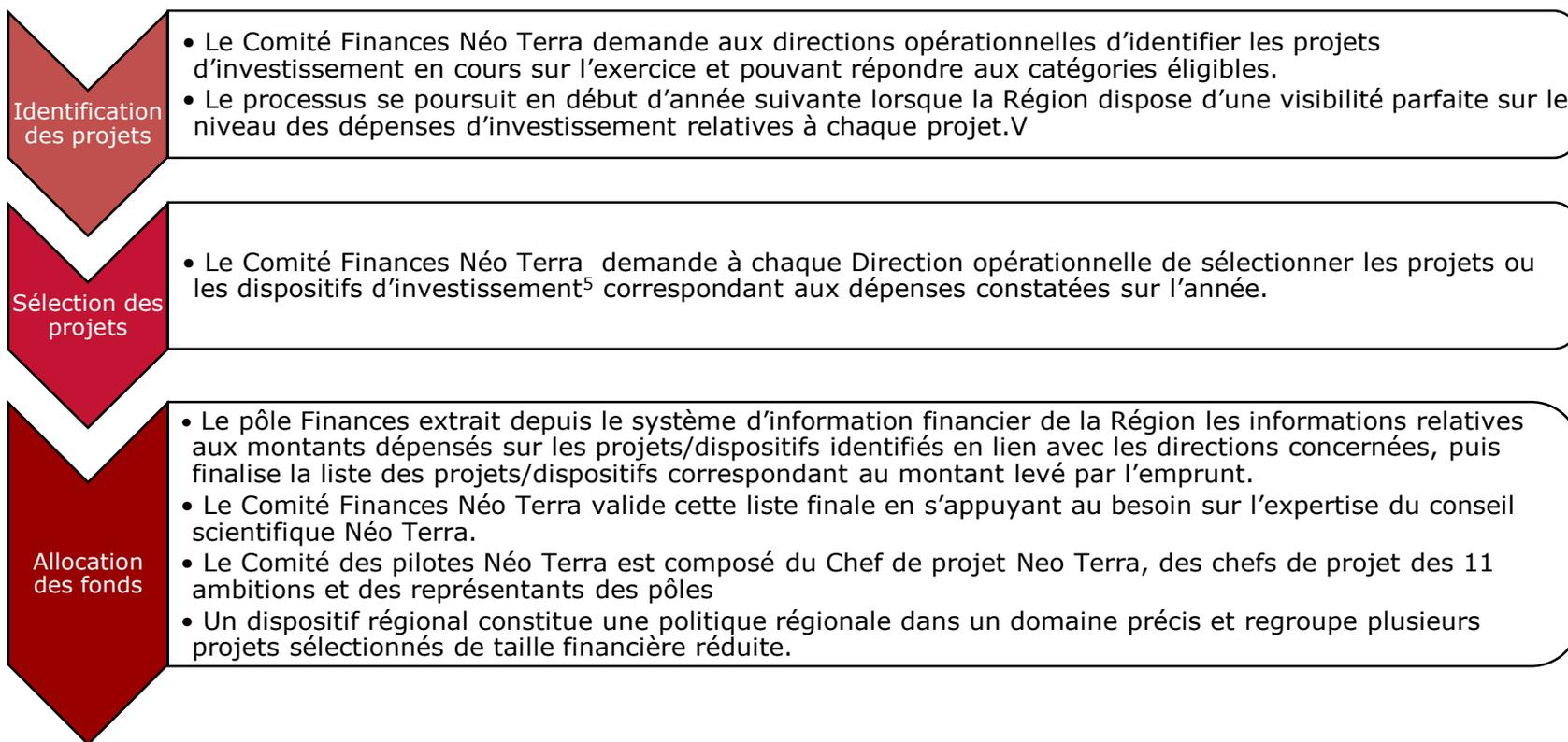
# Les catégories de projets sociaux éligibles

CATEGORIES DE PROJETS SOCIAUX	SOUS-CATEGORIES	CRITERES D'ELIGIBILITE	POPULATIONS CIBLES	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX AMBITIONS Néo Terra	PRINCIPALE CONTRIBUTION AUX ODD des Nations-Unies
<b>ACCES A DES SERVICES ESSENTIELS</b>	Services publics de l'éducation	Investissements dans le but de fournir un enseignement public de qualité dans le secondaire et le supérieur (construction et matériel)	Les élèves et étudiants de l'enseignement public	<u>Ambition 11</u> La Région, une administration exemplaire	  
	Services publics de la santé	Construction ou extension d'infrastructures de santé, achat de matériel sanitaire, formation et les projets de recherche médicale, aide médicale d'urgence	Habitants de la Région avec une attention particulière portée sur les territoires fragiles, publics vulnérables et aux jeunes	Ambition à venir	
<b>ACCES A UN LOGEMENT A UN COUT ABORDABLE</b>	Développement du parc de logement social et à loyer maîtrisé	Construction de nouveaux logements sociaux, ou transformation de bâtiments existants en logements sociaux, ou de logements à loyer maîtrisé	Population répondant à des critères sociaux, étudiants	<u>Ambition 5</u> Urbanisme durable	 
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE</b>	Soutien à l'emploi local et à l'avancement socio-économique	Aides destinées aux structures de l'ESS et TPEs en soutien à l'économie territoriale et PME et TPEs en case de crise exceptionnelle	Les PME et TPEs Les personnes au chômage	<u>Ambition 3</u> Transition des entreprises	 

# Sélection et évaluation des projets

Le processus de sélection et d'évaluation est destiné à s'assurer que les fonds obtenus des émissions d'obligations Vertes, Sociales ou Durables de la Région sont exclusivement alloués au financement du budget général d'investissement de l'Émetteur pour des projets éligibles à vocation environnementale et/ou sociale.

Le pôle Finances, les Directions opérationnelles, ainsi que le Comité des pilotes Néo Terra<sup>4</sup> interviennent dans le processus de sélection et d'évaluation des projets dans le cadre d'un Comité Finances Néo Terra.



<sup>4</sup> Le Comité des pilotes Néo Terra est composé du Chef de projet Neo Terra, des chefs de projet des 11 ambitions et des représentants des pôles.

<sup>5</sup> Un dispositif régional constitue une politique régionale dans un domaine précis et regroupe plusieurs projets sélectionnés de taille financière réduite.

# Gestion des fonds

- Pour les régions, obligation de déposer leur solde de trésorerie sur un compte unique au Trésor français.
- Principe d'équivalence nominale : le produit net des Obligations Vertes, Sociales ou Durables fait l'objet d'une écriture en recettes d'investissement et vient couvrir les dépenses d'investissement de l'année répondant aux critères détaillés dans la section II.A. **après validation du comité compétent.**
  - Ce principe d'annualité budgétaire offre une garantie aux investisseurs que les fonds mobilisés par les Obligations Vertes, Sociales ou Durables seront utilisés l'année de mobilisation de l'emprunt pour le financement des projets d'investissement de la Région.
- Dans l'hypothèse où un projet sélectionné serait concerné par une controverse majeure, ou ne remplirait plus les critères d'éligibilité définis dans la section II. A de ce document cadre, ou était annulé ou reporté, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à réaffecter la part correspondante des fonds alloués de l'Obligation Verte, Sociale ou Durable à un autre **projet éligible dans un délai de 24 mois.**
- Le suivi de l'allocation des produits nets des Obligations Vertes, Sociales ou Durables est assuré par la **Direction des finances et du budget de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

# Le rapport d'allocation et d'impact

## Rapport d'allocation

- Publié annuellement
- Au plus tard le 31/12 de l'année consécutive à ladite émission
- Accessible librement sur le site de la région

### Contient les informations suivantes

- Le montant total et le pourcentage des fonds alloués et non alloués,
- La répartition du nombre de projets total par catégories de projets Verts et Sociaux,
- La répartition du montant total des fonds alloués par catégories de projets Verts et Sociaux,
- La part de projets financés et de projets refinancés,
- La liste des projets financés et refinancés.

## Rapport d'impact

- Publié annuellement
- Au plus tard le 31/12 de l'année consécutive à ladite émission
- Accessible librement sur le site de la région

### Contient les informations suivantes

- Impacts environnementaux et sociaux des projets sur la base des indicateurs présentés ci-dessous à titre indicatif :
  - Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)
  - Estimation des économies d'énergie par an (kWh/an)
  - Puissance installée (MW)
  - Nombre d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique soutenus
  - Nombre de projets financés
  - Nombre de patients accueillis
  - Nombre d'étudiants supplémentaires accueillis

# Cadres des émissions vertes, sociales et durables

CATEGORIES DE PROJETS VERTS	SOUS-CATEGORIES	INDICATEURS D'IMPACT ET/OU DE RESULTAT
<b>BATIMENTS DURABLES</b>	Construction de bâtiments durables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface construite (m<sup>2</sup>)</li> <li>• Estimation des économies d'énergie par an (kWh/an)</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> </ul>
	Rénovation de bâtiments existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments rénovés</li> <li>• Estimation des économies d'énergie par an (kWh/an)</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> </ul>
<b>TRANSPORTS SOBRES EN CARBONE</b>	Construction d'infrastructures de transport en commun ferroviaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre quotidien de voyageurs supplémentaires</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> </ul>
	Soutien à une flotte régionale bas-carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre quotidien de voyageurs supplémentaires</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> </ul>
	Construction d'infrastructures pour les mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distance de voies vertes et véloroutes construites (km)</li> <li>• Nombre de bénéficiaires</li> </ul>
	Recherche et développement de nouvelles motorisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets de R&amp;D financés et principales applications</li> </ul>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES</b>	Développement d'énergies locales renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets financés</li> <li>• Nombre de panneaux solaires installés</li> <li>• Puissance installée (MW)</li> <li>• Production d'énergie bas-carbone (MWh)</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> <li>•</li> </ul>
<b>EFFICACITE ENERGETIQUE</b>	Développement d'une stratégie de sobriété énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation des économies d'énergie par an (kWh/an)</li> <li>• Estimation des émissions de gaz à effet de serre évitées par an (tCO<sub>2</sub>eq/an)</li> </ul>
<b>BIODIVERSITE</b>	Gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de forêts certifiées soutenues</li> <li>• Nombre d'aires protégées soutenues</li> <li>• Nombre d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique soutenus</li> </ul>
<b>ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets soutenus</li> </ul>

# Cadres des émissions vertes, sociales et durables

CATEGORIES DE PROJETS SOCIAUX	SOUS-CATEGORIES	INDICATEURS D'IMPACT ET/OU DE RESULTAT
<b>ACCES A DES SERVICES ESSENTIELS</b>	Services publics de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'établissements soutenus</li> <li>• Nombre d'étudiants supplémentaires accueillis</li> </ul>
	Services publics de la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface construite (m<sup>2</sup>)</li> <li>• Nombre de patients accueillis</li> <li>• Nombre de projets de recherche médicale soutenus</li> </ul>
<b>ACCES A UN LOGEMENT A UN COUT ABORDABLE</b>	Développement du parc de logement social et à loyer maîtrisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de logements soutenus</li> <li>• Nombre de bénéficiaires</li> </ul>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE</b>	Soutien à l'emploi local	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises soutenues</li> <li>• Nombre d'emplois créés/préservés</li> </ul>

# Exemples de projets emblématiques



**Mobilité durable : vers un train zéro émission de gaz à effet de serre**



**Agri-solaire : imaginer le photovoltaïque de demain**



# La vérification externe

- **Vérification externe du cadre des émissions**

Le cadre des émissions vertes, sociales et durables de la Région fera l'objet d'une vérification externe en amont de la première émission réalisée sous son égide.

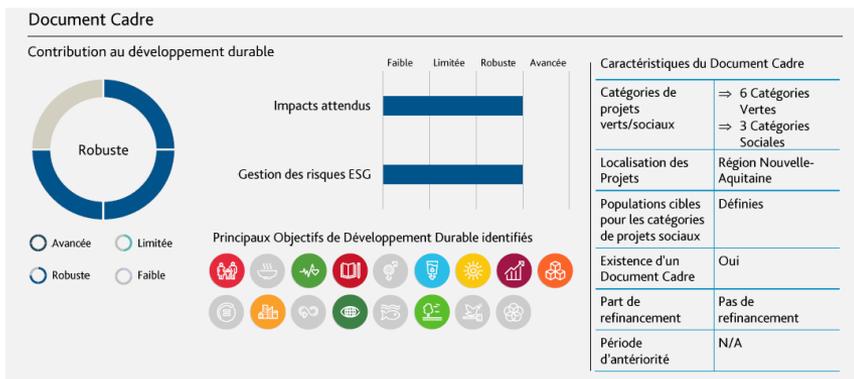
MOODY'S | ESG Solutions

10 Mai 2022

## SECOND PARTY OPINION

Sur le caractère responsable du Document Cadre d'émissions vertes, sociales et durables de la Région Nouvelle-Aquitaine

Moody's ESG Solutions considère que le Document Cadre d'émissions vertes, sociales et durables de la Région Nouvelle-Aquitaine est aligné avec les quatre grands principes des ICMA Green Bond Principles 2021 ("GBP") et Social Bond Principles 2021 ("SBP")



- **Vérification externe des rapports d'allocation**

La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) contrôle la régularité de la dépense mandatée par la Région et en effectue le paiement. En sa qualité de payeur régional de la Région Nouvelle-Aquitaine, il certifie que les dépenses listées sur l'état produit ont bien été payées.



# Annexes



ANNEXE 1 : Synthèse Néo Terra